

Histoire d'une renaissance

Lors des travaux de restauration du château de Chameroles entre 1987 et 1991, des peintures murales presque intactes ont été découvertes dans la chapelle située dans la tour sud-ouest, derrière une toile représentant l'Assomption. Il s'agit des Tables de la Loi de la Chapelle huguenote du château de Chameroles. L'étude du pasteur Lienhardt permet de dire qu'il s'agit là des plus anciennes tables de la Loi protestantes subsistant en France : elles sont datées de la seconde moitié du 16^e siècle.

Or, ces peintures d'exception ainsi que la chapelle protestante ne sont pas intégrées dans le périmètre du classement tel que rédigé en 1927 ni dans celui de l'inscription de 1988. En effet, certaines parties du château et de ses extérieurs ont été protégées au titre des Monuments Historiques.

Le conseil départemental, propriétaire des lieux depuis 1987, a souhaité élargir le périmètre de protection du château de Chameroles au titre des Monuments historiques, pour permettre une réelle prise en considération de la chapelle et de ses peintures ainsi que du remarquable décor sculpté Renaissance de l'encadrement de la porte d'accès à la chapelle.



La chapelle après et avant restauration